

Conseil d'école du RPI NOAILHAC-LAGEYGEOLLE

Vendredi 8 novembre 2019 :

Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Les représentantes des parents d'élèves de Noailhac : Mme Zaborski et Mme Jubertie

Les représentants des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mr Laffaire, Mr caulliez

Les représentants de la mairie de Noailhac : Mr le maire Mr Lassalle et Mr Serrager

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

Le DDEN de Noailhac : Mr Gaignon

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Excusés :

La représentante de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Mr Claval et Mme Jugie

Ordres du jour :

- Organisation pédagogique :

Le règlement intérieur du RPI est le même que l'an dernier, le nouveau règlement départemental n'ayant pas encore été modifié. Le règlement du RPI sera envoyé via mail à chaque famille, affiché sur les blogs de classe et dans chaque école.

- Effectifs :

Il y a 18 élèves à l'école de Noailhac : 3 CP, 4 GS, 6 MS et 5 PS.

Il y a 20 élèves à l'école de Lagleygeolle : 2 CE1, 7 CE2, 4 CM1 et 7 CM2.

- Evaluations nationales :

Les CP et les CE1 ont passé les évaluations nationales, sans souci, tout est bien acquis.

- Activités culturelles et sportives :

- Rencontres sportives :

Les élèves des deux écoles se rendent tous les mois au gymnase, le transport est payé par les municipalités. Pour la période hivernale, le maître demande à utiliser à nouveau la salle des fêtes, le jeudi matin.

L'école de Lagleygeolle adhère cette année encore à l'USEP, la coopérative paye cette adhésion. Cette année et pour cette seconde période, les enfants bénéficient de 6 séances d'initiation à l'escrime. La première séance a déjà eu lieu et les enfants étaient très coopératifs

- Sorties et animations culturelles :

Les élèves du RPI assisteront à des concerts des JMF pendant l'année scolaire. L'association des parents d'élèves offrira pour Noël, aux deux écoles, une sortie au cinéma de Vayrac.

L'école de Lagleygeolle a été visiter la grotte de Pech Merle et a participé à un atelier pédagogique. Les enfants étaient ravis. L'enseignante remercie l'APE pour le financement.

Les enfants de Lagleygeolle ont participé à l'opération un dessin pour Noël, qui consiste à réaliser un dessin pour les soldats pour Noël. Ils ont reçu un courrier de l'Inspection les remerciant de leur implication.

Celine Lissajoux souhaiterait intervenir dans la classe de Noailhac afin de conter des histoires aux enfants. La prestation est de 50 euros par séance. La municipalité et l'APE réfléchissent au financement.

- Modalités en cas de mauvais temps (neige) ou en cas d'absence de ramassage scolaire.

Les mairies ont mis en place un système de garderie lorsque les bus ne peuvent pas circuler en cas de neige. Les enfants habitant Noailhac seront gardés à l'école de Noailhac par le maître s'il peut accéder à l'école ou par le personnel municipal. Un repas sera fourni.

Les enfants habitant Lagleygeolle seront gardés à l'école de Lagleygeolle par la maîtresse si elle peut accéder à l'école ou par le personnel municipal. Un repas sera fourni.

Les chauffeurs préviennent Cécile, Marie-France et Marie-Laure lorsque les bus ne peuvent pas passer localement afin que celles-ci puissent prévenir au plus tôt les parents.

- Matériel et travaux :

- Lagleygeolle :

La maîtresse signale qu'il y a encore des soucis avec les fenêtres du couloir, l'eau suinte sous les fenêtres, ce qui noircit les murs. Elle demande s'il est possible de faire faire un devis pour remplacer ces 4 fenêtres.

La société Techmedia est venue chercher les ordinateurs pour les remettre à niveau. Par contre, elle a signalé que le changement seul de l'ampoule du tbi n'était pas suffisant. Il semblerait qu'il faille changer le tbi entièrement. Un devis pour un tableau avec un vidéoprojecteur avait été présenté l'an dernier à 3144 euros. La municipalité va se renseigner quant aux aides au financement possibles.

- Noailhac :

Le maître remercie la mairie pour l'achat des 5 tablettes qui sont utilisées pour les apprentissages. Il souhaiterait que le tableau soit abaissé d'environ 20 cm. Les gouttières et les toitures ont été suivies et réparées.

- Questions diverses :

- Soucis de vocabulaire :

Plusieurs enfants ont été réprimandés par la maîtresse à cause du vocabulaire employé. Les parents en ont été informés. La maîtresse déplore que les parents cherchent plutôt à savoir qui surveillait les enfants plutôt que de les gronder réellement.

- Questions des parents d'élèves élus :

Le temps d'attente entre les bus était initialement prévu non payant. Est-ce toujours le cas car il semble qu'à Lagleygeolle certaines familles soient facturées. La mairie précise que ce temps-là est gratuit, les familles ne seront pas facturées.

- Des visites médicales sont-elles prévues ?

La visite médicale est prévue seulement pour les MS.

- Pour la cantine, des menus végétariens sont-ils prévus ?

Un repas sans viande sera prévu à la cantine du collège.

- Dates à retenir :

Le spectacle de fin d'année est prévu **le samedi 27 juin 2020 à Lagleygeolle** à partir de 10h30.

Le second conseil d'école est fixé le vendredi 21 février à 18h à l'école de Lagleygeolle.

Le troisième conseil d'école est fixé le vendredi 12 juin à 18h à l'école de Noailhac.